

Addenda n° 1

Services de recrutement de personnel et de recherche de cadres supérieurs

Voici des questions (Q.), réponses (R.), modifications (M.) et/ou avis (A.) concernant la mise à jour 2023 de la DOC 2020-2532.

Les termes employés ci-dessous s'entendent au sens de leur définition dans la demande d'offre à commande (DOC), sauf indication contraire. Toutes les questions ont été reçues en anglais. En cas de divergence, d'incompatibilité ou de contradiction entre les versions française et anglaise du présent addenda, ou de tout document connexe, la version anglaise aura préséance.

Q1. Je confirme que [caviardé] et la SADC ont déjà signé l'entente modifiée pour le recrutement de personnel et de recherche de cadres supérieurs, qui est en vigueur jusqu'au 31 mars 2026, et que [caviardé] n'a pas besoin de soumissionner pour cet appel d'offres. Veuillez m'indiquer s'il y a lieu de faire quoi que ce soit.

R1. Les détenteurs actuels d'une offre à commandes sont tenus de soumettre une nouvelle offre technique dans le cadre d'une occasion annuelle d'offre à commandes uniquement s'ils veulent être qualifiés pour fournir des services dans les volets ou les catégories de services pour lesquels ils n'étaient pas qualifiés en vertu de la DOC initiale.

Les détenteurs actuels d'une offre à commandes qui veulent être choisis pour fournir des services dans les volets ou les catégories de services pour lesquels ils n'étaient pas qualifiés doivent soumettre une offre technique et une offre financière pour que leur candidature soit prise en considération.

Les détenteurs actuels d'une offre à commandes qui souhaitent se qualifier pour des fonctions supplémentaires dans un volet de service pour lequel ils sont déjà qualifiés doivent uniquement fournir les tarifs applicables en remplissant et en soumettant l'appendice D-1 (Offre financière – volet de services n° 1) et/ou l'appendice D-2 (Offre financière – volet de services n° 2).

Q2. S'agit-il d'occasions de recrutement particulières ou de participation au programme de « fournisseur approuvé » en général ?

R2. Il s'agit d'une occasion de qualification annuelle pour l'offre à commandes et non d'une occasion de recrutement en particulier.

Voir la réponse à la question 1 ci-dessus.

Q3. Nous sommes actuellement détenteurs de la présente DOC, qui a récemment été prolongée jusqu'en 2026. Je voudrais simplement avoir la confirmation qu'il n'est pas nécessaire de répondre à l'offre à commandes actuelle pour maintenir notre offre à commandes ?

R3. Voir la réponse à la question 1 ci-dessus.

Q4. [caviardé] a été désigné comme fournisseur retenu dans le cadre de la mise à jour de 2022. Pouvez-vous confirmer que les fournisseurs qui figurent déjà sur la liste des fournisseurs qualifiés ne sont pas tenus de soumettre une proposition en réponse à la présente mise à jour ?

R4. Voir la réponse à la question 1 ci-dessus.

Q5. Pouvez-vous me dire pourquoi tout le monde est invité et qu'on ne nous demande pas directement de recruter ? Nous avons participé à un très long processus d'appel d'offres et l'avons remporté pour finalement ne jamais être invités à recruter.

R5. Voir la réponse à la question 2 ci-dessus.

Q6. Pour soumettre une proposition visant à étendre nos services à la SADC afin d'y inclure la recherche de cadres supérieurs, pourriez-vous confirmer si notre offre mise à jour ne doit contenir que les renseignements nécessaires pour ce volet particulier de dotation en personnel ? Je veux m'assurer que nos services actuels ne seront pas touchés.

R6. Voir la réponse à la question 1 ci-dessus.

Q7. S'agit-il d'un nouveau projet ? Autrement, pouvez-vous nous donner les noms des fournisseurs actuels des services ?

R7. Voir la réponse à la question 2 ci-dessus.

Les avis d'adjudication pour cette offre à commandes se trouvent sur le site Web www.achatscanada.canada.ca.

Q8. Pouvez-vous nous indiquer le montant des dépenses engagées dans le cadre du présent contrat ?

R8. Les dépenses à ce jour pour toutes les autorisations de tâches accordées dans le cadre de la présente offre à commande s'élèvent à 1 314 426,73 \$ CA, taxes comprises, au 5 février 2024.

Q9. Pouvons-nous prendre connaissance des propositions et tarifs des détenteurs actuels d'un arrangement ?

R9. La SADC n'est pas en mesure de fournir cette information.

Q10. Y a-t-il des problèmes particuliers avec les fournisseurs actuels ?

R10. La SADC ne répondra pas à cette question.

Q11. Veuillez confirmer le nombre prévu d'attributions.

R11. Il n'y a pas de limite au nombre d'attributions accordées en vertu de la présente DOC.

Q12. Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer les étapes et les processus associés à l'appel d'offres.

R12. Vous pouvez télécharger tous les documents gratuitement sur le site Web www.achatscanada.canada.ca. Pour de plus amples renseignements sur la manière de soumettre une réponse, veuillez consulter la DOC.

Q13. Pourriez-vous préciser si des services à distance sont pris en compte pour ce projet ?

R13. Oui, les services à distance sont pris en compte.

Q14. Devons-nous fournir trois références pour chaque catégorie de services plutôt que pour chaque fonction ? Par exemple, si nous soumissionnons pour un recrutement de personnel temporaire, devons-nous présenter trois références spécifiques pour un recrutement de personnel temporaire qui pourraient couvrir une ou plusieurs fonctions ? Cette interprétation est-elle exacte ?

Dans ce cas, si nous présentons une demande pour tous les volets, englobant toutes les catégories de services, nous devons présenter un total de 12 références, soit trois (3) formulaires d'exemple de mission pour les recrutements de personnel temporaire, trois (3) pour les recrutements de personnel permanent, trois (3) pour les recrutements de cadres supérieurs temporaires et trois (3) pour les recrutements de cadres supérieurs permanents.

R14. Oui, c'est exact.

Q15. Pouvons-nous présenter des références qui soulignent différentes missions dans le même domaine (par exemple, pour le volet de recrutement de cadres supérieurs temporaires, pouvons-nous présenter plusieurs références dans le cadre de la fonction de technologie de l'information ?

R15. Oui, le soumissionnaire peut soumettre des formulaires d'exemples de mission distincts dans le cadre de la même fonction.

Q16. Nous confirmons par la présente que nous présenterons une proposition. Nous comprenons que nous devons soumettre nos propositions par courriel à cette adresse. Veuillez nous confirmer si nous devons soumettre des documents au moyen de la plateforme SAP Ariba ou si l'envoi de tous les documents par courriel à cette adresse électronique est suffisant ?

R16. SADC confirme que l'adresse de courriel à utiliser pour soumettre une proposition est celle indiquée dans la DOC et qu'aucun document ne doit être soumis au moyen de la plateforme SAP Ariba.

Q17. L'article 4 de l'Énoncé de travail, Processus relatif aux demandes de services, indique que « Des vérifications des références données pourront être effectuées ; ces vérifications pourront porter sur d'autres références que celles qui figurent dans le curriculum vitæ de la personne proposée ou dans la réponse du détenteur à la demande de services. » La SADC peut-elle préciser quelles « autres références » elle a l'intention de vérifier et si elle informera les détenteurs d'offre à commandes, avant de le faire, qu'elle va communiquer avec des références/sources qui n'ont pas été fournies par le candidat ?

R17. La SADC informera les détenteurs d'offre à commandes avant de vérifier des références auprès d'autres sources.

Q18. La SADC peut-elle donner un exemple de « Calendrier de paiements échelonnés » mentionné à l'article 4 de l'énoncé de travail ?

R18. Veuillez vous reporter à l'appendice D-1 (Offre financière relative au volet de services n° 1) et au tableau D : Calendrier des paiements échelonnés en pourcentage de l'appendice D-2 (Offre financière relative au volet de services n° 2) de la DOC.

Q19. S'agit-il d'un nouveau contrat ou du renouvellement d'un contrat existant ?

R19. Voir la réponse à la question 2 ci-dessus.

Q20. Combien de postes doivent être pourvus dans le cadre de ce contrat ?

R20. La SADC ne peut répondre à cette question.

Q21. Veuillez indiquer l'estimation du nombre d'heures minimum pour tous les postes à pourvoir.

R21. Veuillez consulter l'article 7 (Heures de travail) de l'annexe A (Énoncé de travail) de la DOC.

Q22. Veuillez indiquer le nombre total d'employés temporaires recrutés chaque année dans le cadre du contrat en cours.

R22. La SADC ne peut répondre à cette question.

Q23. Veuillez indiquer le poste le plus souvent pourvu.

R23. La SADC ne peut répondre à cette question.

Q24. La sous-traitance est-elle obligatoire pour répondre à la présente DP ? Veuillez confirmer.

R24. Non.

Q25. Si la sous-traitance est obligatoire, veuillez confirmer le pourcentage à atteindre.

R25. Voir la réponse à la question 24 ci-dessus.

Q26. Afin de répondre aux besoins, est-il obligatoire de soumissionner pour tous les postes ou secteurs d'emploi ?

R26. Non.

Q27. Comment les demandes de travaux seront-elles partagées entre plusieurs entrepreneurs retenus ? Veuillez confirmer.

R27. Veuillez consulter le Processus relatif aux demandes de services énoncé à l'article 4 de l'annexe A (Énoncé de travail) de la DOC.

Q28. Devons-nous indiquer un taux de facturation horaire global dans notre tarification?

R28. Oui. Veuillez consulter l'annexe D (Offre financière – exigences et évaluation) de la DOC.

En clair, le soumissionnaire doit indiquer les taux horaires plafonds tout compris qui s'appliqueront au niveau des fonctions qu'il est en mesure d'offrir dans la catégorie de services n° 1 (Recrutement de personnel temporaire) au titre du volet de services n° 1 (Recrutement de personnel) et dans la catégorie de services n° 1 (Recrutement de cadres

supérieurs temporaires) au titre du volet de services n° 2 (Recherche de cadres supérieurs).

Autres précisions : les renseignements ne seront pas évalués. Toutefois, seuls les détenteurs d'une offre à commandes ayant précisé une tarification pour un niveau en particulier pourront poser leur candidature pour ce niveau ou cette fonction en réponse à une demande de service. Lorsqu'il soumet une tarification correspondant à un niveau dans une fonction, le fournisseur atteste sa capacité de fournir des ressources pour la fonction et le niveau en question.

Q29. Pouvez-vous nous faire part du budget estimatif par année pour ce contrat ?

R29. La SADC ne peut répondre à cette question.

Q30. Pourriez-vous nous faire part des tarifs et des propositions de l'entrepreneur actuel ?

R30. Voir la réponse à la question 9 ci-dessus.

Q31. Pouvez-vous nous indiquer où nous pouvons obtenir les détails des anciennes propositions ?

R31. L'invitation à soumissionner initiale est intitulée DOC 2020-2532 Services de recrutement de personnel et de recherche de cadres supérieurs et est disponible sur le site Web www.achatscanada.canada.ca.

Q32. Pouvez-vous nous communiquer l'adresse de courriel ou les détails permettant de présenter une demande d'archives publiques pour l'ancienne DP ?

R32. Voir la réponse à la question 31 ci-dessus.

Q33. Y a-t-il un problème avec les entrepreneurs actuels ?

R33. La SADC ne peut répondre à cette question.

Q34. À quelle date le contrat existant a-t-il débuté et quelle est la valeur annuelle dépensée pour le contrat actuel depuis le début ?

R34. La date de début de l'offre à commandes est le 1^{er} avril 2021. Les dépenses annuelles comprennent les taxes.

Dépenses annuelles pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 : 586 933,96 \$
Dépenses annuelles pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 : 613 570,85 \$
Dépenses annuelles pour la période du 1^{er} avril 2023 au 5 février 2024 : 113 921,92 \$

Q35. Pouvez-vous nous indiquer le montant des dépenses engagées dans le cadre du présent contrat ? Veuillez confirmer.

R35. Voir la réponse à la question 8 ci-dessus.

Q36. Pouvez-vous indiquer le volume d'affaires que chaque entrepreneur a réalisé dans le cadre de ce contrat au cours des années précédentes ?

R36. La SADC ne peut répondre à cette question.

Voir la réponse à la question 8 ci-dessus.

Q37. Pouvez-vous partager la liste des attestations et des licences qui doivent être jointes à la proposition ?

R37. Il n'est pas nécessaire de soumettre des attestations et des licences avec une proposition.

Q38. Devons-nous fournir un exemple de certificat d'assurance avec la proposition ? Veuillez confirmer.

R38. Non, ce n'est pas exigé.

Q39. Devons-nous fournir un certificat d'assurance avec la proposition ? Veuillez confirmer.

R39. Voir la réponse à la question 38 ci-dessus.

Q40. Pouvons-nous fournir des références commerciales importantes ? Veuillez confirmer.

R40. Oui.

Q41. Afin de répondre aux besoins, est-il obligatoire d'avoir de l'expérience avec les organismes du gouvernement du Canada ? Veuillez confirmer.

R41. Non.

Q42. Quel est le budget annuel du contrat résultant ?

R42. Voir la réponse à la question 29 ci-dessus.

Q43. Quelles sont les dépenses effectuées au cours des trois dernières années dans le cadre du contrat actuel pour des services similaires ?

R43. Voir la réponse à la question 8 et question 34 ci-dessus.

Q44. Y a-t-il une préférence locale ? Veuillez confirmer.

R44. Non.

Q45. Pouvons-nous soumettre des références américaines ? Veuillez confirmer.

R45. Oui. Se reporter au besoin à l'article 8 - Admissibilité au travail au Canada et cote de sécurité de l'annexe A (Énoncé de travail) de la DOC.

Q46. Accorde-t-on une préférence aux références canadiennes ? Veuillez confirmer.

R46. Non.

Voir la réponse à la question 45 ci-dessus.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DOC DEMEURENT INCHANGÉES.

[FIN DE L'ADDENDA N° 1]